



Caractéristiques et conditions de vie des familles accueillies aux Restos pour l'aide alimentaire

Rapport d'analyses relatif à la campagne hiver 2018-2019

RÉSUMÉ :

Le présent rapport vise à présenter les données disponibles relatives aux familles acceptées à l'aide alimentaire par Les Restos pendant la campagne hiver 2018-2019. Il fait état de l'ensemble des informations dont disposent Les Restos du Cœur grâce au déploiement d'Ulysse dans ses centres.



L'Observatoire
des
Restos

Introduction générale : état des lieux de la pauvreté en France

Selon les dernières données publiées par l'INSEE, on compte environ 8,8 millions de personnes en situation de pauvreté en France, dont 5 millions vivant dans la grande pauvreté¹. En France, à l'échelle de la population métropolitaine, le taux de pauvreté s'élève donc à 14%. Une personne pauvre est une personne dont le niveau de vie se situe en-dessous du seuil de pauvreté, lui-même évalué à 60% (50% parfois) du niveau de vie médian soit 1026 euros (855 euros au seuil de 50%).

Si le taux de pauvreté a connu une relative stabilité entre 1996 et 2016 (il a oscillé entre 12,6 et 14,5%), la part de personnes pauvres en France connaît, elle, de fortes disparités suivant divers critères tels que le sexe, l'âge, la catégorie socioprofessionnelle, le statut d'activité ou encore la taille du ménage.

Alors qui sont les pauvres en France ? Lorsqu'on aborde le thème de la précarité dans la population française, de quelle frange de la population parle-t-on ? Les plus jeunes sont les plus touchés : 19,8% des mineurs et 19,7% des 18-29 ans. Ces derniers peu qualifiés peinent à intégrer le marché du travail. Les seniors, quant à eux, semblent épargnés à première vue puisque ce sont *seulement* 5,9% des personnes ayant de 65-74 ans et 8,2% des personnes de 75 ans et plus qui appartiennent à la population précaire². Mais il ne faut pas s'y tromper : les conditions de vie des personnes âgées sont souvent déplorables car une part croissante vit de maigres retraites, dans des logements vétustes. Par ailleurs, elles sont nombreuses à se retrouver en situation d'isolement voire en perte totale d'autonomie. Il apparaît que les personnes qui ne travaillent pas sont plus souvent susceptibles d'être en situation de précarité que celles qui travaillent. D'après l'Observatoire des inégalités, les chômeurs et les inactifs représentent en effet plus de 70% des personnes pauvres, les 30% restants se répartissant entre salariés et indépendants³.

Les phénomènes de pauvreté ne sont pas les mêmes selon la catégorie socioprofessionnelle considérée. En 2016, parmi les individus actifs et majeurs de 18 ans ou plus ayant déjà travaillé, 22% des agriculteurs, artisans, commerçants et chefs d'entreprise étaient considérés comme précaires contre 15% des ouvriers, 12,5% des employés et seulement 3,1% des cadres et professions intellectuelles supérieures⁴. Ces statistiques illustrent la correspondance entre la position sociale occupée et le risque de se trouver dans une situation de précarité : plus la personne occupe une position élevée dans la hiérarchie socioprofessionnelle, plus ce risque est faible. La taille de la famille est aussi discriminante. Le quart de ces ménages sont des familles monoparentales et 40% des couples avec enfants. De plus, une personne pauvre sur cinq vit seule.⁵ Par ailleurs, la population immigrée est

¹ INSEE, « Revenu, niveau de vie et pauvreté en 2016 », paru en 2018

² INSEE, *op.cit.*

³ INSEE, *op.cit.*

⁴ INSEE, *op.cit.*

⁵ Observatoire des inégalités, *op.cit.*

particulièrement atteinte par les phénomènes de précarité, à la fois en raison de niveaux de qualification généralement peu élevés, du chômage, des discriminations mais aussi et surtout car il s'agit d'une population plus jeune vivant souvent en famille⁶.

En bref, en allant au-delà du portrait détaillé de la pauvreté française qui vient d'être dressé, en se référant à l'Observatoire des inégalités, le profil-type d'une personne en situation de précarité serait « plutôt jeune, vivant en famille, peu diplômée, ouvrière ou employée voire étant inactive ».

Ainsi, selon IPSOS – Secours populaire français, on compte actuellement 21% des Françaises et Français qui témoignent de difficultés pour accéder à une alimentation saine pour s'assurer trois repas par jour⁷. Ces difficultés sont accrues pour les franges les plus précaires de la population, puisqu'elles frappent près d'une personne sur deux dont le revenu mensuel net du foyer est inférieur à 1200 euros. Au total, ce sont près de 8 millions de personnes qui se retrouvent en situation d'insécurité alimentaire en raison d'un niveau de ressources financières insuffisant (voire nul)⁸.

Les Restos représentent un acteur clé du paysage associatif et politique français en ce qu'ils proposent un accueil inconditionnel à toute personne ayant besoin d'une aide alimentaire. Pour les personnes accueillies, la distribution alimentaires des Restos fonctionnent ensuite comme une porte d'entrée à de multiples activités d'aide et d'accompagnement. Ces actions, qui s'inscrivent dans le prolongement des distributions, sont gratuites et facultatives, l'aide apportée l'est sans jugement, conformément aux valeurs des Restos et à la charte d'engagement des bénévoles.

I- Qui sont les personnes accueillies à l'aide alimentaire par les Restos ? Vue d'ensemble et description des publics.

I. Caractéristiques démographiques : âge et sexe de l'ensemble des bénéficiaires et des demandeurs

Lors de la campagne d'hiver 2018-2019, les Restos du cœur dans les centres de distribution alimentaire ont accueilli 897401 personnes réparties dans 375 531 familles⁹.

On observe sur le graphique ci-dessous, le public majoritairement accueilli correspond aux

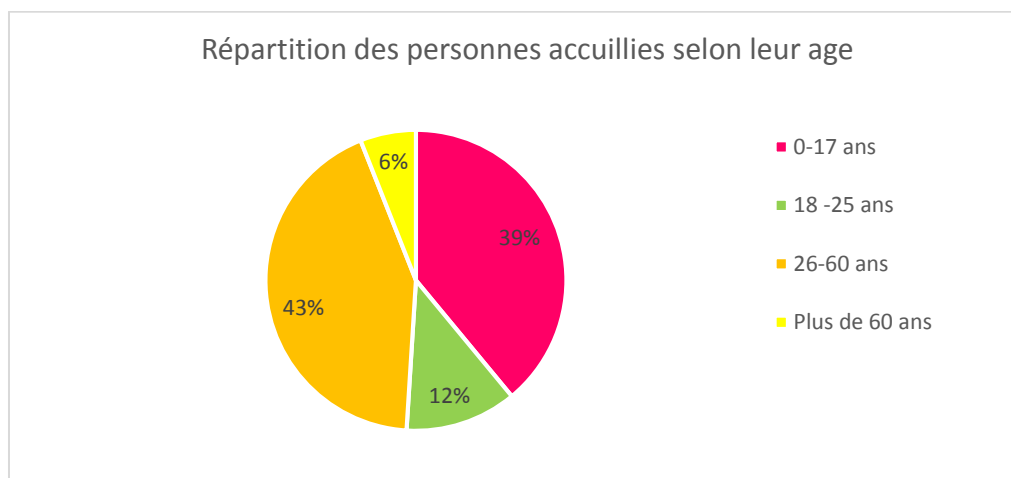
⁶ Observatoire des inégalités, *op.cit.*

⁷ Baromètre IPSOS-SPF 2018, « Une intensification de la pauvreté », URL : <https://www.secourspopulaire.fr/barometre-ipsos-spf-2018>

⁸ Rapport d'information du Sénat n°34, 2018-2019

⁹ L'INSEE considère qu'un « ménage » peut être constitué d'une seule personne tandis que "famille" est la partie d'un ménage comprenant au moins deux personnes et constitué soit d'un couple vivant au sein d'un ménage avec le cas échéant son ou ses enfants, soit d'un adulte avec son ou ses enfants. Dans ce document nous utiliserons le terme « famille » au sens du terme ménage de l'INSEE.

personnes ayant entre 25 et 60 ans, puisqu'il comprend 43% de l'ensemble des personnes accueillies. Viennent ensuite les demandeurs de moins de 17 ans (inclus), qui représentent 39% de l'ensemble, puis les 18-25 ans avec 12% et enfin les plus de 60 ans avec 6%.



Champ : Ensemble des personnes accueillies par les Restos, soit 897401 personnes.

Lecture : 43% de personnes ont entre 25 et 60 ans.

Si cela paraît logique et cohérent que la catégorie d'âge la plus représentée soit celle qui est la plus large (25-60 ans), **la part de mineurs accueillis (17 ans et moins) est en revanche notable**, puisque cette classe d'âge comprend **plus d'un tiers de l'ensemble du public accueilli (39%)**. Une situation précaire a de fortes répercussions sur divers domaines : des conditions de vie matérielle à la santé, en passant par la réussite scolaire ou encore la force des liens familiaux... Puis, elle peut influencer sur la faculté de l'enfant devenu jeune adulte à s'ouvrir des perspectives d'emploi qui lui conviennent et, *a fortiori*, à parvenir déjà à s'insérer sur le marché de l'emploi, ce qui initierait une marche vers la sortie de la pauvreté.

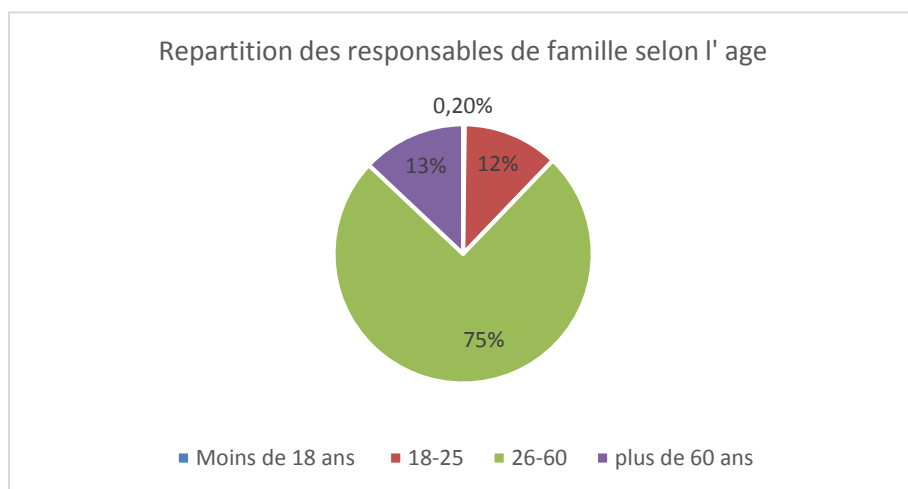
La pauvreté des enfants est malheureusement importante. C'est pourquoi, selon le Haut Conseil de la famille, de l'enfance et de l'âge **il pourrait être pertinent d'axer la lutte contre la précarité sur les conséquences de la pauvreté pour les enfants, et notamment sur les risques maximisés d'exclusion sociale auxquels les enfants issus de familles pauvres doivent faire face¹⁰**.

Par ailleurs, notons que comparativement à la répartition des personnes accueillies lors de la campagne 2017-2018, on observe que des évolutions à la marge. La proportion de jeunes (18-25 ans) a pris un point passant de 38% à 39% tandis que celle de seniors en perdait un passant de 44 à 43%.

Proposer une analyse en termes de personnes accueillies à l'aide alimentaire par les Restos et inscrites sur Ulysse pendant la campagne hiver 2018-2019 est certes pertinent en vue

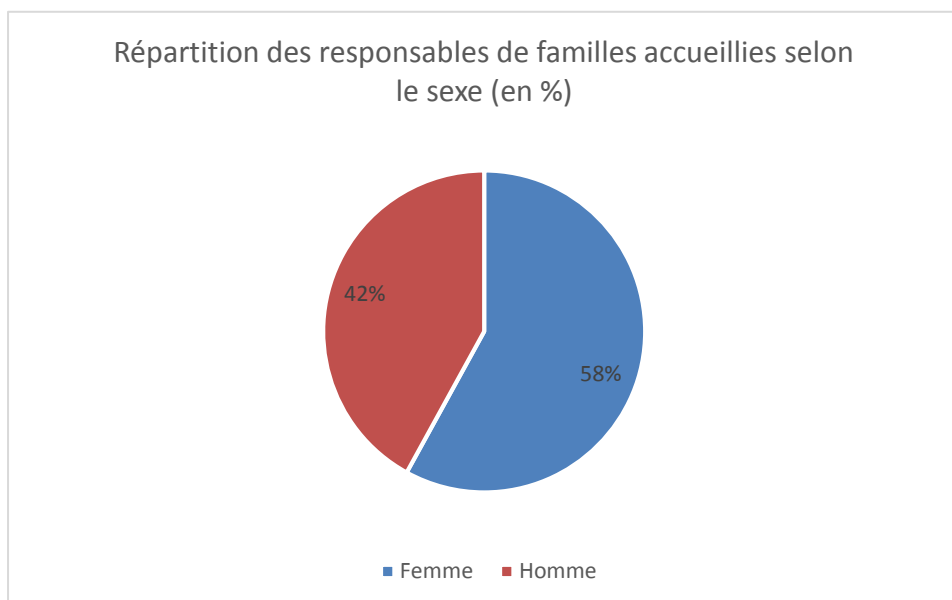
¹⁰ Haut Conseil de la famille, de l'enfance et de l'âge

de mieux connaître notre public. En vue de construire la vision la plus exhaustive possible, nous nous intéressons également à l'âge des responsables de famille.



Champ : les R1 de l'ensemble des familles accueillies aux Restos, soit 375 531 familles
Lecture : on compte 75% de R1 âgés de 26 à 60 ans. 766 familles (soit 0,2%) sont portées par des jeunes de moins de 17 ans

A partir du graphique ci dessus, on note **que les ¾ des responsables¹¹ sont âgés de 26 à 60 ans et le quart restant se répartit de manière relativement égale entre les responsables de plus de 60 ans (13%) et ceux ayant entre 18 et 25 ans (12%)**. Les responsables mineurs trop peu nombreux (0,2%) n'apparaissent pas sur le graphique. Néanmoins on compte 766 familles dont le responsable à moins de 18 ans.



Si l'on considère les responsables des familles, on compte alors **58% de femmes et 42% d'hommes**. La part élevée de femmes responsables de familles s'explique certainement en grande partie par le nombre considérable de femmes à la tête de familles monoparentales.

¹¹ Responsables de famille ou R1 sont les personnes qui viennent inscrire la famille aux Restos.

Champ : Ensemble des familles accueillies aux Restos, soit 375 531 familles

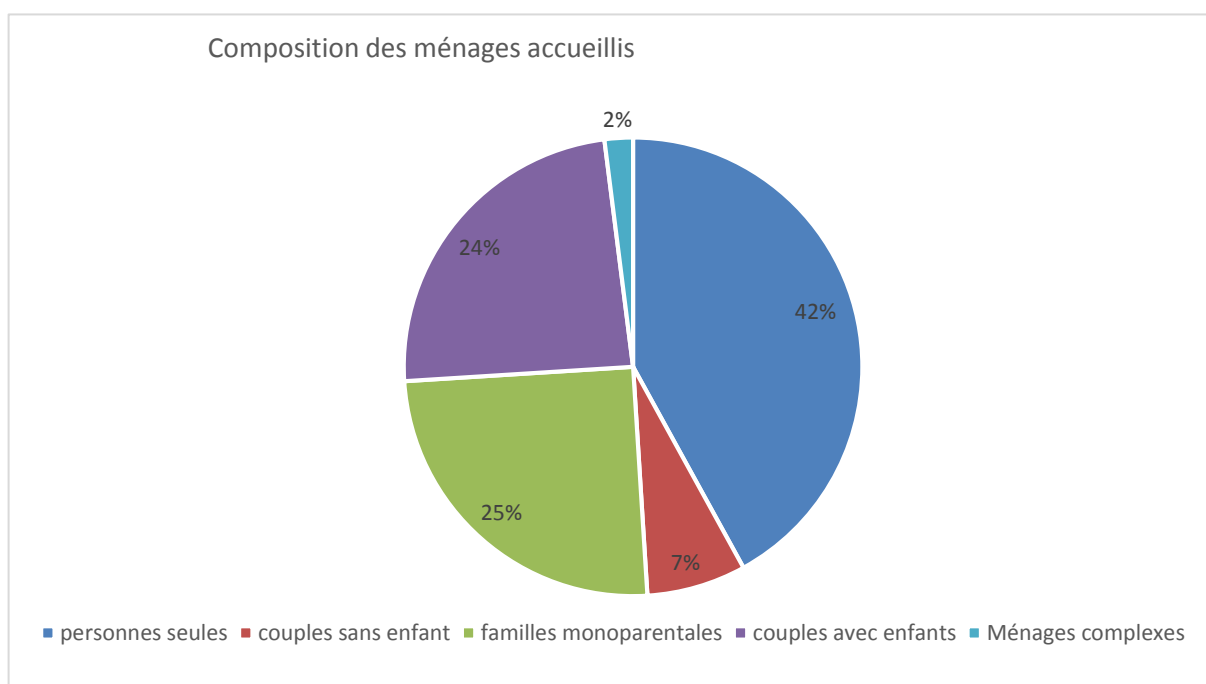
Lecture : On compte 58% de femmes et 42% d'hommes.

II. Caractérisation des structures des familles accueillies aux Restos

Le graphique ci-dessous montre que **la majorité des familles sont composées d'une seule personne (42%), un quart sont des familles monoparentales, 24% des couples avec enfants, 7% de couples sans enfant et 2% de ménages complexes.**

Si l'on compare la structure des ménages accueillis aux Restos avec celle des familles dans la France entière, on remarque une différence importante. Aux Restos, **les responsables isolés sont beaucoup plus nombreux** du fait d'une surreprésentation des personnes seules et des familles monoparentales. On a ainsi **42%** de personnes seules contre 35,4% dans la France entière **et 25% de familles monoparentales** face à 8,6% dans la France entière.

Si l'on compare ces résultats avec ceux de la campagne hiver 2017-2018, on constate une relative stabilité. La part des personnes seules a augmenté d'un point, tandis que celle des familles monoparentales a diminué d'un point, comme la part des couples avec enfant.



Champ : Ensemble des familles accueillies aux Restos, soit 375 531 familles

Lecture : 42% sont des personnes seules.

Comme on l'observe sur le graphique, 37% des familles avec enfants ont un seul enfant, 33% deux enfants, 30% sont des familles nombreuses avec au moins trois enfants. Si la part des familles avec deux enfants n'est pas très différente de ce qu'elle est dans la France entière (33% contre 37%), il n'en est pas de même pour les familles avec un seul enfant qui sont sous-représentées 37% contre 46% tandis que les familles nombreuses sont particulièrement surreprésentées 30% contre 17%.

II) Des conditions de vie qui se caractérisent par la grande précarité

Nous souhaitons nous concentrer dans cette partie sur les conditions de vie matérielles des personnes accueillies, à travers lesquelles il sera possible de saisir une dimension supplémentaire quant à leurs situations de précarité, dimension qui n'est pas seulement pécuniaire mais aussi matérielle.

I. La situation des familles accueillies par rapport au logement

Les données concernant la situation de logement du public accueilli aux Restos ne concernent ici que les personnes accueillies en centre d'activités. En parallèle, les Restos développent également un appui pour les Gens de la rue qui se traduit concrètement par des actions d'accompagnement et des distributions de repas chauds. L'accueil de ces personnes sans chez soi ou en très grande solitude sociale et familiale, est inconditionnel au sens où il ne nécessite pas d'inscription. Il est animé avec tout le respect dû à chacun par des équipes de bénévoles qui, au cours de la campagne 2018-2019, ont eu précisément 1 720 269 contacts avec ce public qui n'est pas répertorié dans Ulysse

D'après les travaux de l'ONPES, « l'indicateur utilisé pour suivre la charge de logement montre qu'en 2016, 10,7% des ménages consacrent plus de 40% de leur revenu à se loger une fois déduites les aides au logement dont ils peuvent bénéficier »¹². Et, pour les familles aux revenus les plus bas, cette charge est deux fois plus importante lorsqu'elles sont locataires dans le privé ou lorsqu'elles deviennent propriétaires¹³.

Le mal-logement est un phénomène qui perdure en France. Si 800 000 personnes n'ont pas de domicile personnel, la majorité d'entre elles (643 000) habitent dans un logement pratiquement sans aucun confort et n'ont la plupart du temps pas d'autonomie. Elles se trouvent en situation de dépendance du fait de leur manque de ressources (financières, matérielles) face à des habitations de plus en plus dégradées. On recense également 143 000 personnes qui n'ont aucun domicile et se retrouvent ainsi dans l'obligation de recourir à un hébergement social ou un hébergement d'urgence. En outre, 11 000 personnes sont sans abris en France¹⁴.

Mais, de fait, **l'habitat indigne est un fléau présent sur l'ensemble du territoire français qui atteint l'ensemble des couches de la population, toutes situations de logement confondues.** Le mal-logement se traduit généralement par un parc privé vétuste et un parc social déprécié, au sein desquels sont logées des populations très modestes qui n'ont d'autre

¹² Cahiers de l'ONPES, n°2, « Qui sont les personnes pauvres, et selon quels critères ? », octobre 2018

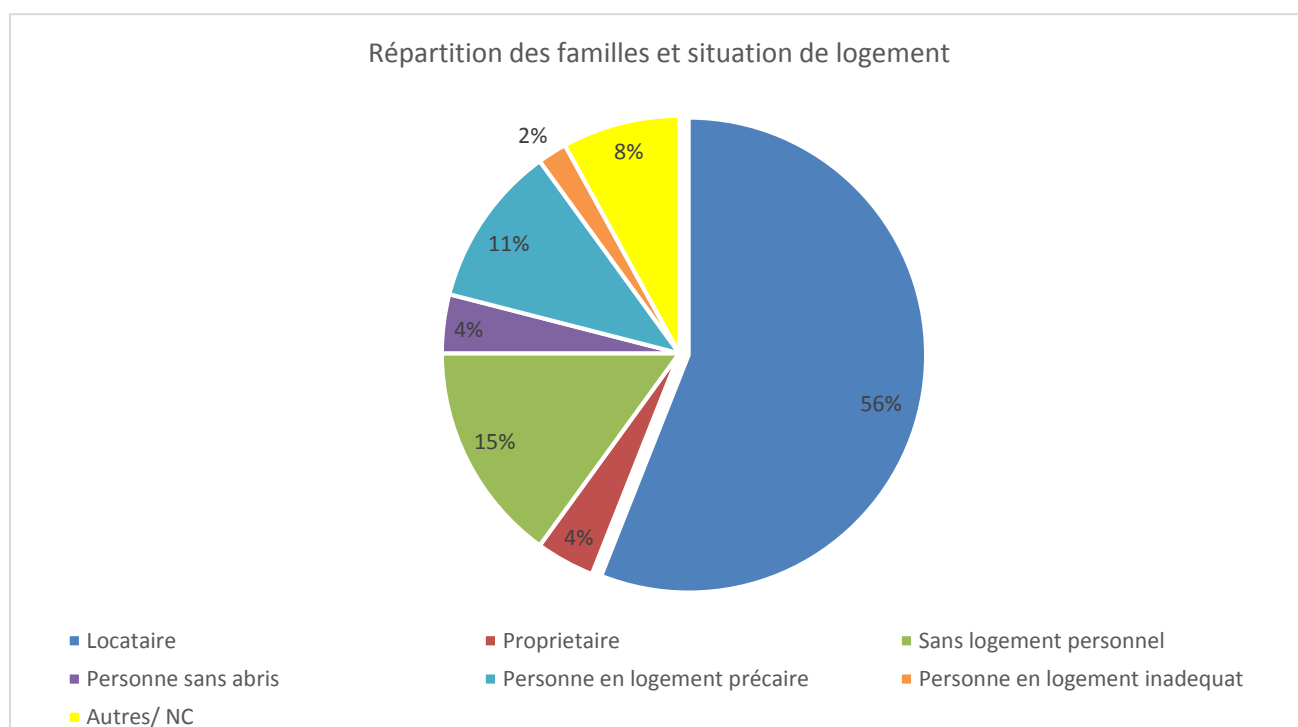
¹³ OCDE, 2019

¹⁴ Fondation Abbé Pierre 2019 selon l'INSEE, données 2013

choix que d’y vivre. Selon la Fondation Abbé Pierre, **près de 1,3 million de personnes vivent actuellement « dans des logements qui menacent leur santé et leur sécurité »**¹⁵. Les principaux dangers sont liés à des problèmes d’humidité, une mauvaise ventilation, des murs fissurés, des plafonds risquant de s’effondrer ou encore des installations électriques vétustes... Même les ménages qui parviennent à accéder à la propriété peuvent être confrontés à la précarité énergétique et présenter des conditions de vie inacceptables en raison des problèmes de chauffage et / ou d’isolation, qui peuvent accroître leur niveau d’endettement – lorsqu’ils sont déjà endettés.

Ainsi, comme le résume Julia Faure, la responsable du programme SOS Taudis, « l’habitat indigne ne concerne pas que des locataires victimes de marchands de sommeil. **On peut à la fois être propriétaires et pauvres et mal-logés** ».

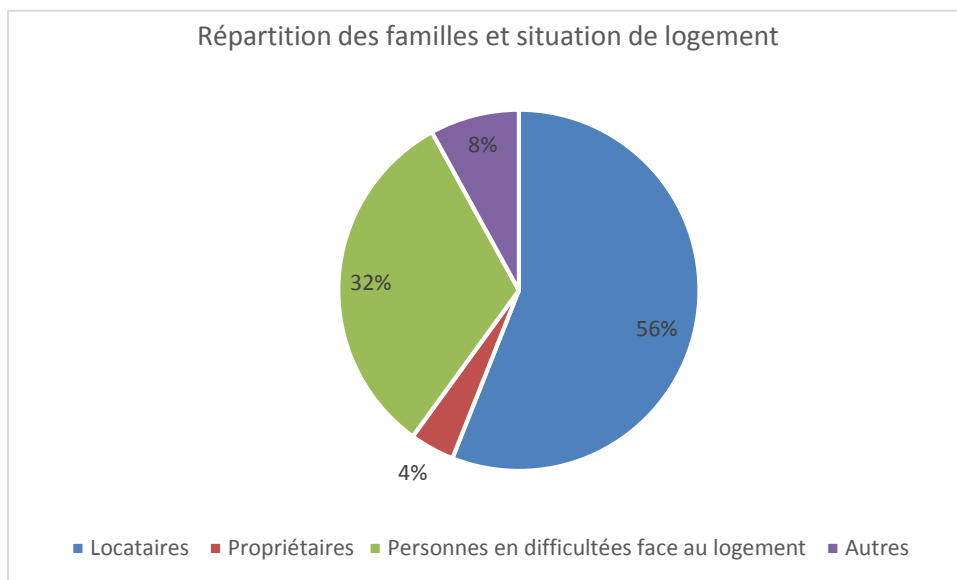
D’après le graphique ci-dessous, il s’avère que 56% des familles louent leur logement¹⁶, tandis que seulement 4% sont propriétaires, 15% n’ont pas de logement personnel, 11% se trouvent en logement précaire, 4% sont sans abris, 2% habitent dans un logement inadéquat et les 4% restants appartiennent à la catégorie des « Autres / NC ».



Champ : Ensemble des familles accueillies, soit 375 531 familles.
Lecture : 56% des familles sont locataires.

¹⁵ Rapport sur le mal-logement 2019 – Fondation Abbé Pierre

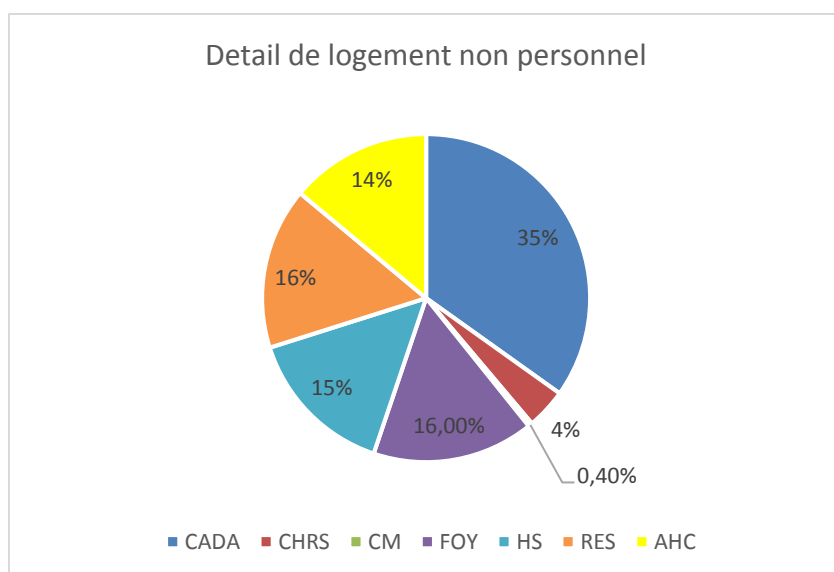
¹⁶ Locataire s’entend comme personne louant un logement HLM ou privé.



Champ : Ensemble des familles accueillies, soit 375 531 familles
Lecture : 32% sont dans des « logements instables ».

Regrouper les familles « sans logement personnel », « en logement précaire et « en logement inadéquat » au sein d’une catégorie « logement instable, familles en difficulté face au logement » met mieux en lumière la proportion de celles qui vivent dans des conditions précaires de logement.

Comme on l’a montré précédemment, la part de familles accueillies qui se trouvent **sans logement personnel est de 15%** sur la campagne hiver 2018. Or, à quoi est-il fait référence sous le vocable « sans logement personnel » ?



Champ : Familles accueillies se trouvant sans logement personnel, soit 54328 familles
Lecture : 35% des familles sans logement personnel sont hébergés en centre d’accueil de demandeurs d’asile (CADA).

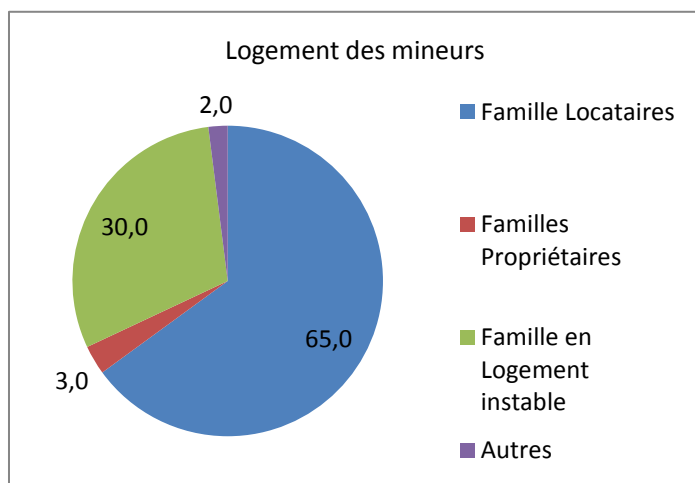
Au sein des familles sans logement personnel, les principaux types de logement sont tout d’abord le centre d’accueil de demandeurs d’asile 35%, et en

proportion à peu près égale foyer, hôtel social, résidence sociale et autre hébergement collectif.

Le poids des CADA met en évidence l'importance des personnes étrangères au sein des logements non personnels.

Sur 10 familles accueillies propriétaires de leur logement, 9 familles seront françaises et 1 de nationalité étrangère. A l'inverse, sur 10 familles sans abris, 9 sont d'origine autre que française tandis que la dernière sera française. La proportion est similaire en ce qui concerne les familles sans logement personnel, 90% des responsables de ces familles sont étrangers 10% de Français. On en conclut que **la précarité du logement reste particulièrement prégnante pour les personnes accueillies d'origine autre que française.** Il s'agit de personnes souvent très isolées, qui ne disposent d'aucun hébergement ce qui participe à accroître des conditions de vie précaires et des situations d'isolement social pour les personnes ayant une nationalité étrangère..

➤ **Zoom sur les enfants qui bénéficient de l'aide alimentaire durant la campagne d'hiver 2018-2019**



Champ : 327229 enfants (moins de 18 ans) non responsable bénéficiant de l'aide alimentaire.

Lecture : 65% des enfants vivent dans des familles locataires.

65% des enfants vivent dans des familles locataires, mais **30% des enfants habitent dans des familles « en situation de difficulté de logement – en logements instables »**¹⁷

II. L'accès à la santé des familles accueillies aux Restos

41% des bénéficiaires ont le sentiment de ne pas se sentir en bonne santé, selon l'étude nationale auprès des personnes accueillies par les associations et les Centres communaux d'action social (CCAS) partenaires de la Fédération française des banques alimentaires

¹⁷ Catégorie qui regroupe les situations suivantes : « sans logement personnel », « logement précaire » « sans abri » et « en logement inadéquat ».

(FFBA). Or, selon « l'enquête santé européenne-Enquête santé et protection sociale », deux tiers des Français de plus de 15 ans en métropole se disent en bonne ou très bonne santé¹⁸.

Le Fonds CMU-C avance dans son rapport de juillet 2018 que « les besoins en soins courants sont plus fréquemment insatisfaits pour les personnes en situation de handicap ou en situation de précarité, en particulier s'agissant des actions de prévention et des soins dont l'absence peut se traduire par une détérioration de l'état de santé général. Il en est ainsi en particulier des soins bucco-dentaires, auxquels ces populations recourent beaucoup moins que la population générale, mais également des soins gynécologiques, ophtalmologiques, cardio-vasculaires, psychiques ... ».

L'Odenore, Observatoire des non-recours aux droits et aux services, note que le renoncement aux soins est encore plus important chez les femmes que chez les hommes. D'ailleurs, les familles monoparentales sont davantage touchées, or ce sont le plus souvent des femmes qui se trouvent à la tête de ce type de familles. Pour beaucoup, la santé passe en second plan après les priorités quotidiennes telles que le logement ou l'alimentation. « Les personnes précaires ont en permanence de nombreux choix à faire, essayant au mieux de parer aux urgences quotidiennes (se loger, se nourrir, se vêtir, assurer les besoins de base pour elles-mêmes et leurs familles...). Pour elles, la santé se situe dans un espace secondaire, ce qui peut engendrer un cercle vicieux : la dégradation de la santé concourt à la dégradation socio-économique, qui aggrave l'état sanitaire. »¹⁹

➤ **Quelle est la couverture sociale des personnes accueillies aux Restos ?**

80% des familles accueillies aux Restos durant la campagne d'hiver 2018-2019 sont couvertes par l'assurance maladie (dont PUMA²⁰).

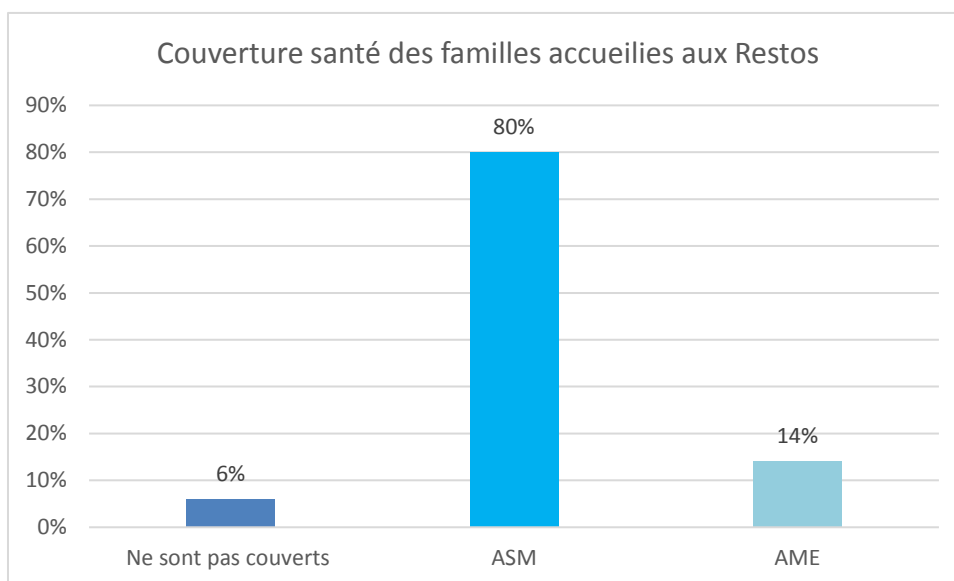
L'Aide Médicale d'Etat est un dispositif permettant aux étrangers en situation irrégulière de bénéficier d'un accès aux soins. Elle est attribuée sous conditions de résidence stable et de ressources. **14% des familles accueillies aux Restos du Cœur en sont bénéficiaires.**

Parmi les 6% des familles déclarent ne pas bénéficier de couverture sociale, 63% appartiennent aussi à la catégorie des familles « en difficulté face au logement » (précaire, inadéquat, sans abris, sans logement personnel).

¹⁸ Enquête menée par la Drees (Direction de la recherche, des études et de l'évaluation et des statistiques) et l'Irdes (Institut de Recherche et Documentation en Economie de la Santé) 2017.

¹⁹ Odenore -Diagnostic descriptif du renoncement aux soins des assurés des CPAM, mars 2018.

²⁰ PUMA est un sigle désignant la Protection universelle maladie, qui, depuis 2016, permet une prise en charge des frais de santé sans rupture de droit.



Champ : Ensemble des familles accueillies, soit 375 531 familles
Lecture : 80% des familles accueillies sont couvertes par l'assurance maladie (dont PUMA)

Il est à noter une évolution positive comparativement à l'étude sur la campagne 2017-2018, dans laquelle il avait été mis en avant que 12% des familles ne déclaraient pas de couverture santé. **Cette population aurait été divisée par deux en 2018-2019²¹.**

Qu'en est-il en termes de couverture complémentaire ? **14% des familles accueillies aux Restos du Coeur en sont dépourvues.**

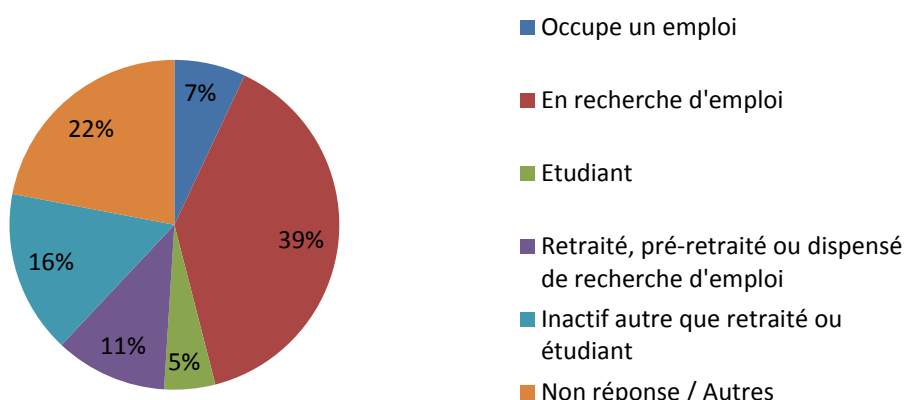
III. La situation d'emploi des personnes accueillies âgées de 16 ans ou plus

D'après l'Observatoire des inégalités, si l'on prend en compte l'ensemble des personnes déclarées au chômage, celles occupant un emploi précaire (CDD, intérim) ainsi que toutes celles qui déclarent qu'elles souhaiteraient travailler mais ne sont pas considérées comme chômeuses, on recense au total **plus de 8 millions de personnes en situation de mal-emploi. L'insécurité de l'emploi atteint donc près d'1 personne active sur 4 en France et, depuis 2014, la précarité ne cesse d'augmenter.** Face à ces phénomènes, il devient de plus en plus difficile pour les français d'appréhender leur avenir en construisant des projets et des perspectives solides et crédibles, étant donné que leur présent est d'ores et déjà instable²². Et ce, même pour les personnes disposant d'un niveau de formation qualifiant, qui ont elles aussi de moins en moins de certitudes quant à leur avenir professionnel et, plus précisément, à leur insertion durable sur le marché du travail. Si le niveau de diplôme demeure un facteur très discriminant, il garantit en effet de moins en moins l'accès à un emploi correspondant à sa formation.

²¹ Cette évolution d'une année sur l'autre est à prendre avec précaution et repose sur les déclarations des personnes accueillies retranscrites dans Ulysse.

²² Rapport de l'observatoire des inégalités, op.cit.

Répartition des personnes accueillies âgées de plus de 16 ans selon la situation professionnelle (en %)



Champ : l'ensemble des personnes accueillies âgées de 16 ans et plus ayant renseigné leur situation professionnelle, soit 469 019 personnes

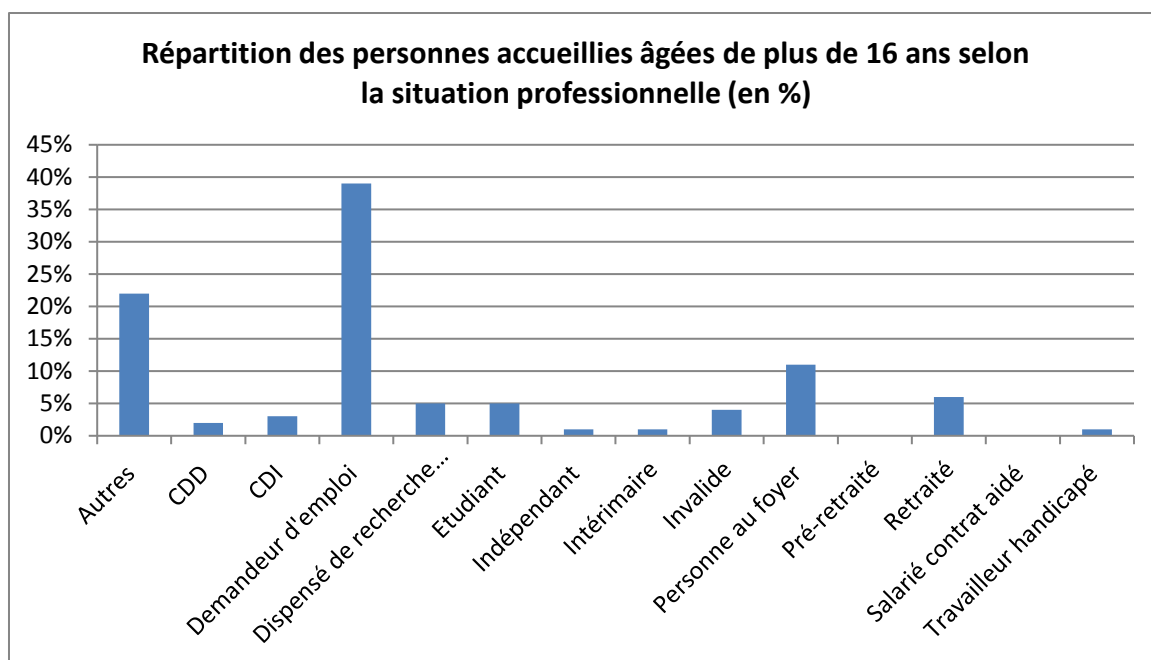
Lecture : Parmi l'ensemble des personnes accueillies âgées de 16 ans et plus accueillies à l'aide alimentaire et inscrites sur Ulysse, 7% occupent un emploi et 39% en recherchent un.

Selon le graphique détaillant la situation professionnelle des personnes accueillies de 16 ans et plus, **la catégorie la plus importante est celle des personnes en recherche d'emploi (39%), elles sont 6 fois plus nombreuses que celles qui en occupent un (7%). 16% ont le statut d'inactif sans être retraitées ni étudiantes, 11% appartiennent à la catégorie « retraité, pré-retraité ou dispensé de recherche d'emploi »²³ et enfin 5% sont étudiantes.** Les 22% restants n'ont pas renseigné leur situation professionnelle, ou ont répondu « autres ».

Or, on l'a vu précédemment, une part non négligeable de personnes majeures accueillies aux Restos ont un niveau de diplôme atteignant *a minima* le baccalauréat, ce qui traduit un niveau de formation convenable. Pour autant, ces personnes ont visiblement basculé progressivement dans des conditions de vie précaires en dépit de leur niveau post-bac. On compte en effet 34% des personnes accueillies qui possèdent un tel niveau alors qu'il n'y en a que 7% parmi les plus de 16 ans qui occupent un emploi. Il apparaît donc à nouveau que, **bien qu'il reste un facteur déterminant pour l'avenir professionnel des personnes, le niveau de formation n'est pas systématiquement garant d'une insertion aisée et durable au sein du marché de l'emploi.**

Il est possible de prolonger l'analyse relative aux situations professionnelles des personnes accueillies aux Restos en détaillant davantage les catégories de situation d'emploi. La répartition sera dès lors certes plus précise et détaillée mais elle perd quelque peu en clarté, c'est pourquoi nous avons privilégié la répartition proposée ci-dessus dans un premier temps.

²³ Comme nous l'avons déjà constaté, la dispense de recherche d'emploi a disparu en 2012 et ne devrait plus concerner qui que ce soit à ce jour. Elle sera ôtée des possibilités dans une version prochaine d'Ulysse.



Champ : Ensemble des personnes accueillies âgées de 16 ans et plus, soit 469 019 personnes.

Lecture : 39% sont demandeurs d'emploi.

Les personnes en recherche d'emploi, les étudiants et les « autres » ne comportent pas de subdivision. En revanche, la catégorie des personnes occupant un emploi se subdivise en plusieurs sous-catégories : **celles en CDI (3%)**, en **CDD (2%)** mais aussi les **indépendants (1%)** et les **intérimaires (1%)**. Les inactifs autres que retraités ou étudiants se répartissent quant à eux entre **les personnes au foyer (11%)**, les **invalides (4%)** et les **travailleurs handicapés (1%)**. Enfin, **les retraités sont à 6%**, **les dispensés de recherche d'emploi à 5%** et la part de pré-retraites est marginale.

IV. Montant et structure des ressources déclarées par les familles accueillies.

Le logement n'est qu'un des problèmes rencontrés par les familles accueillies aux Restos, les ressources dont elles disposent face aux charges qui leur incombent en est un non moins prégnant. Il s'agit donc désormais de se pencher **sur les différentes ressources déclarées par les ménages accueillis aux Restos**. S'il est intéressant de les comparer aux données nationales, de manière à pouvoir situer quantitativement les situations des personnes accueillies, il faut également dépasser la perspective strictement pécuniaire pour l'étendre jusqu'à l'analyse de leurs conditions de vie concrètes au quotidien.

Les Restos disposent de données relatives au montant et à la structure des ressources de pratiquement toutes les familles accueillies soit 375 531 familles.²⁴ **Les ressources mensuelles**

²⁴ Parmi l'ensemble des familles accueillies aux Restos, il a fallu retrancher les 47 familles pour lesquelles les données n'étaient pas exploitables car peu plausibles. Nous avons donc conservé l'ensemble des familles ayant un revenu médian compris entre -1710 et 1710 euros – les valeurs étant négatives pour les ménages accueillis surendettés.

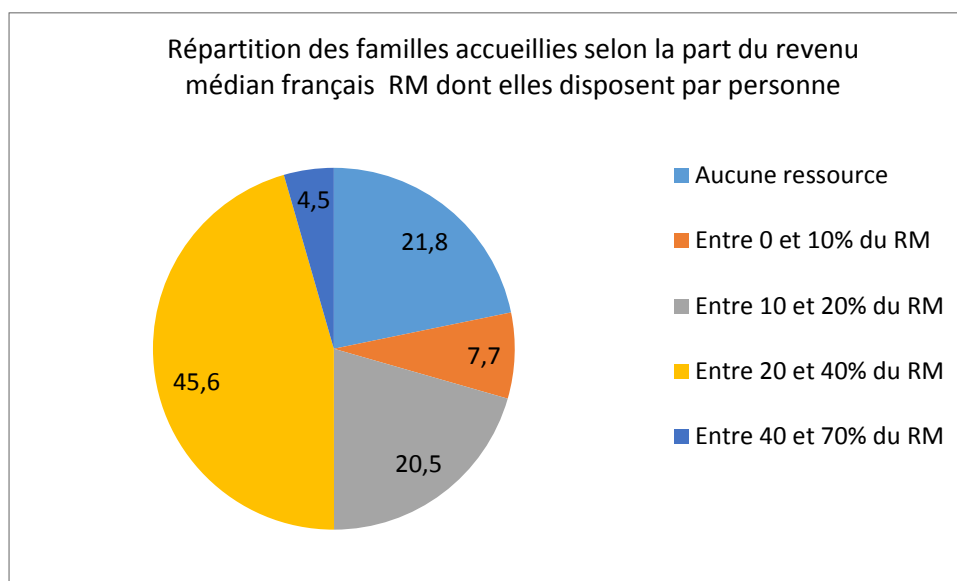
de ces familles s'élève en moyenne à 716 euros. Le revenu mensuel médian²⁵, quant à lui, atteint les 737 euros/mois. Or, d'après l'INSEE²⁶ à l'échelle nationale en 2018, le revenu médian des ménages était de 1710 par mois en 2018. Le **revenu mensuel médian des familles accueillies n'atteint donc même pas la moitié du revenu médian de la France entière.**

Il est à noter que 21,8% des familles accueillies aux Restos sont sans ressources. La majorité des ressources sont constituées des prestations sociales, RSA, allocations familiales, aide au logement, ASPA et moins souvent d'un salaire.

Si l'on calcule le **niveau de vie des personnes** qui tient compte de la composition des ménages. « *Le niveau de vie correspond au revenu disponible du ménage divisé par le nombre d'unités de consommation (UC). Il est donc le même pour toutes les personnes d'un même ménage. 1 UC au premier adulte du ménage, 0,5 UC aux autres personnes de 14 ans ou plus et 0,3 UC aux enfants de moins de 14 ans.* Le niveau de vie médian des familles accueillies aux Restos est d'environ 342€ par personne, à savoir **20% du revenu de vie médian** en France en 2018²⁷, qui était de 1710 euros/mois.

L'ensemble des familles accueillies vivent toutes avec un revenu en dessous de 70% du revenu médian français, et 82,5% avec moins de 30% de ce revenu.

Les résultats qu'illustrent le graphique sont tels que **la moitié des familles** vivent avec moins de 20 % du revenu médian français soit 342 €/mois dont 21% sont sans ressource.



Champ : Ensemble des familles accueillies, soit 375 531 familles.

Lecture : 21% n'ont aucune ressource.

25 Le revenu mensuel médian des familles accueillies aux Restos désigne le niveau minimum au-dessus duquel se situe le revenu de la moitié des familles ainsi que le niveau maximum en-dessous duquel se situe l'autre moitié. En d'autres termes il sépare l'ensemble des familles accueillies considérées en deux groupes de même effectif en fonction du montant de leur revenu.

26 INSEE, « Tableaux de l'économie française : revenus des ménages » données 2016 et paru en 2018.

27 Dernière donnée disponible

En outre, la perspective ne doit pas se focaliser uniquement sur une dimension strictement financière de la précarité mais doit comprendre également **les conditions de vie des ménages précaires**. En effet, au-delà des chiffres, il est possible d'objectiver la réalité des personnes vivant en situation de pauvreté, on parle alors de **pauvreté en conditions de vie**. La pauvreté en conditions de vie se caractérise par le manque global d'éléments de bien-être matériel, mesuré au niveau du ménage.²⁸ **A l'échelle nationale, 8,8 millions de personnes vivent sous le seuil de pauvreté et 3 millions de français se privent de produits d'hygiène de base.**

Pour donner une réalité concrète, nous pouvons mettre en avant les résultats d'un sondage de l'IFOP, datant de mars 2019. Il met en avant que trois millions de Français n'ont pas les moyens de conserver une hygiène correcte par manque de moyens et parce que les produits sont trop chers. **7% de la population française renonce même à acheter un shampoing quand ce taux s'élève à 39% pour les personnes bénéficiaires d'association.**

Quant à l'entretien du linge, 5 millions de Français sont obligés de faire leur lessive à la main tandis que la moitié d'entre eux, faute de pouvoir acheter de la lessive, utilisent des flacons de gel douche ou de liquide vaisselle. La proportion est encore plus alarmante pour ceux qui fréquentent les centres d'hébergement ou les associations caritatives. Autre exemple, plus d'1 femme bénéficiant d'une association sur 3 ne change pas suffisamment de protection ou a recours à l'utilisation de protections de fortune.

Ces difficultés se retrouvent dans le cadre de l'hygiène des enfants. En effet, **le renoncement à l'achat de couches touche 3 fois plus les bénéficiaires d'associations que le grand public en raison du prix du produit.**

Ainsi, face aux situations de précarité qui recouvrent des visages pluriels, les Restos proposent une aide alimentaire variée, à choix, qui promeut l'équilibre nutritionnel.

En effet, la distribution de l'aide alimentaire n'est pas seulement une réponse à un problème de nutrition, c'est aussi un temps d'échange qui permet la création de liens donnant la possibilité à la personne accueillie d'exprimer des besoins d'autres ordres aussi bien dans le domaine de l'accès aux droits, au logement, à la recherche d'emploi, à l'accompagnement scolaire, aux ateliers de français ou encore à la culture et aux loisirs... Elle est ainsi pensée comme la porte d'entrée à d'autres activités d'aide à la personne.

²⁸ En France, un ménage est dit « pauvre en termes de conditions de vie » lorsqu'il cumule au moins huit privations ou difficultés matérielles parmi 27 liées à l'insuffisance des ressources, aux retards de paiement, aux restrictions de consommation et aux difficultés liées au logement

